

**Association de l'Ecole de Musique du Mont-sur-Lausanne (EMML)
Membre de l'Ecole de Musique Vaudoise en Réseau (EMVR)**

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2020 à 20h
à la salle de musique du Mottier A**

Présents :

Luc Berney (professeur, membre du comité), Eugène Carmona (professeur),
Anne Dinkel (responsable administrative, membre du comité), Felicia Dutray (professeur),
Baptiste Fabureau (Directeur de l'EMVR), Jacqueline Golay (parent d'élève),
Geneviève Hochstrasser (présidente), Katérina Kabakli, (professeur, membre du comité),
Philippe Calatayud (professeur), Géraldine Seigneur de Bast (parent d'élève, membre du comité),
Stéphanie Thiodet (professeur), Philippe Somsy (Municipal, membre du comité),
Raphaëlle Urfer (parent d'élève, membre du comité).

Excusés : Antonin Mello (professeur), Mathilde Frelin (professeur), Alexandra Piot (professeur),
Laura Sanchez – Batalla, (professeur).

Introduction musicale : Katérina Kabakli au piano et Anne Dinkel au violon alto jouent Marin
Marais compositeur du XVIIème siècle.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est accepté.

2. Approbation du Procès-verbal de l'AG du 2 octobre 2019

Le procès - verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activités de l'année scolaire 2019-2020

Année particulière : nous n'avons jamais vécu ce genre de situation. Un virus, le covid 19 a
bousculé tout le monde. Chacun a dû s'adapter : les parents en gérant une technique pas toujours
évidente afin que leur enfant puisse continuer à suivre son enseignement de la musique, les
enseignants par la mise en place de l'enseignement à distance, pour notre responsable
administrative qui a dû rassurer tout le monde pour que chacun trouve sa place.

Enfin le comité a dû renoncer ou plutôt renvoyer à des temps meilleurs le projet des journées
musicales et des portes ouvertes, ce projet pédagogique en collaboration avec les écoles.

Elèves, minutes, cours

108 élèves en cours individuel (103 LEM, 5 hors-LEM), dont :
12 élèves en initiation musicale (7 élèves en 1ere année, 5 en 2e année)
9 élèves en solfège (5 en 1ere année, 4 en 2e année)

Activités : divers événements

Participation des élèves au camp de musique d'automne 2019 à Blonay.

Auditions de classes de piano, violon, flûte à bec et flûte traversière. Les autres ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire.

Audition collective de janvier au Mottier.

L'audition collective du 26 juin ayant été annulée, une audition collective virtuelle a été envoyée aux parents pour remplacer l'audition collective de fin d'année. Anne a organisé une audition virtuelle avec des vidéos collectées, qu'elle enverra aux parents le jour de l'audition.

Annulation des camps et concerts de cet automne.

Les camps ont été annulés, mais un orchestre EMVR sera organisé en journées à Savigny du lundi au jeudi de la deuxième semaine des vacances d'octobre avec un concert à la clé. Cela pour offrir aux élèves une occasion de faire de la musique d'ensemble.

Administratif :

Les professeurs :

Ouverture de la classe de violoncelle par Mme Laura Sanchez Batalla.

Un remplacement durant une année de Mme Emilie Couturier par Mme Mathilde Frelin. Cette dernière a été engagée depuis cette rentrée scolaire.

Le comité : il s'est réuni à 4 reprises. Il a su, et notamment notre responsable administrative, faire face à la situation. Chaque membre apporte sa contribution et je tiens à les remercier ici chaleureusement.

La Commune : l'école a vu une évolution tout à fait positive avec la commune. Nous avons une collaboration sereine et positive. Plusieurs faits reflètent cela.

Par exemple, la salle du Jorat 5 a été repeinte, des rideaux mis aux fenêtres, ce qui donne à cette salle une atmosphère beaucoup plus chaleureuse.

Un règlement communal sur les subventions communales pour les études musicales a été accepté par le conseil communal en octobre 2019.

Avec cette rentrée scolaire, les cours ont pu reprendre normalement. Tout en respectant les directives sanitaires émises par la FEM qui restent les mêmes qu'avant les vacances, soit 1,5 m de distance (2 m pour les instruments à vent) pendant les cours, porter un masque si cette distance ne peut pas être respectée et si on doit se rapprocher des élèves. Le lavage des mains reste donc aussi une mesure sanitaire à respecter.

Auditions : nous devons mettre en place un plan de protection. Pour les auditions de classe, il faut avoir un traçage, donc une liste de toutes les personnes venues écouter.

4. Comptes de l'année scolaire 2019-2020

Anne Dinkel commente les comptes

a. Présentation, commentaires et explications

Pertes et profits

Dans les Produits,

Poste 3210 - Contribution de l'EMVR : cela concerne le salaire, mais aussi en partie les charges sociales, car l'EMVR a décidé en janvier de participer également aux charges sociales pour mon salaire. A partir du prochain exercice, cet apport sera séparé en deux comptes (salaire / charges sociales)

Dans les charges,

Poste 4000 - Achat de matériel : nous avons équipé 4 pianos en réhausseurs de pédales.

Poste 4110 - Remboursement exceptionnel pour les cours d'initiation et l'enseignement à distance ; cette somme nous sera remboursée par le Canton.

Poste 4410 - Participation événements EMVR : camp d'automne 2019.

Poste 4420 - Participation frais Covid : L'EMVR a dû acheter des panneaux plexiglas, désinfectant et masques pour les professeurs. C'est une participation libre décidé par le comité de l'EMML.

Postes 4500 et 4600 : en dessous vu la crise de la Covid ; 86.15 achats pour les auditions du 11 décembre et du 22 janvier ; les 12.00 sont les cafés lors d'une séance de préparation avec les deux professeurs concernés.

Poste 5700 - Charges sociales : c'est le total que nous payons à l'AVS.

Poste 6400 - Cachets concerts : cela concerne un concert à l'église et la Nuit des contes ; pour la nuit des contes nous avons reçu 750.00 de la commune (vous voyez le détail sur le document Balance).

Poste 6501 - Photocopies et imprimés : nous avons reçu une facture pour l'année 2019 assez élevée concernant l'utilisation de la photocopieuse du Mottier A. Une telle facture n'était pas arrivée en 2018... 41.00 sont pour les documents imprimés par le secrétariat de l'EMML.

Poste 8015 - Pertes sur débiteurs : elles se montent à 660.00 pour les écolages non payés 2019-2020, dont 300.00 ont été versés depuis (et qui figurent dans la Balance au compte 1300). La grosse somme est dûe à une perte de l'année 2017-2018, qui a été mal comptabilisée dans

l'exercice précédent, et qui est donc restée dans la comptabilité 2019-2020 par erreur.

Balance

Poste 1300 - Arriérés d'écolage 2019-2020 – depuis 300.00 ont été perçus ; il y a donc une perte de 360.00.

Poste 8000 - Résultat courant : l'exercice se clôture avec un bénéfice de CHF 164.45 ; ce qui est trompeur, car en fait il faut y rajouter la somme de 5098.10 (on arrive à 5262.55).

b. Questions

Pas de questions.

5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes

Le rapport des vérificateurs, Stéphanie Thiodet et Philippe Calatayud, est lu à l'Assemblée (cf annexe). Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes. Ces derniers sont acceptés à l'unanimité.

6. Election d'un-e suppléant-e

Philippe Calatayud quitte le poste de vérificateur, c'est Anne-Claire Vonnet qui a été élue suppléante l'année dernière, et qui devient vérificateur avec Stéphanie Thiodet. Il faut donc élire un nouveau suppléant. Eugène Carmona se présente et est élu à l'unanimité.

7. Budget 2020-2021

Anne Dinkel présente le budget

a. Présentation

Tout à droite se trouve le budget de l'année scolaire écoulée, au milieu les comptes 19-20 et à gauche le budget pour l'année scolaire 20-21

Pour la plupart des postes, les montants du budget précédent ont été repris, même si les comptes ont été différents, vu la crise du Coronavirus et le fait que plusieurs événements ont été annulés
Voici les postes pour lesquels il y a une différence importante

Recettes

Poste 3000 - Ecolages : Estimation en fonction des inscriptions à fin août

Poste 3210 : Le salaire versé par l'EMVR a été indexé au 1er janvier 2020, d'où le changement de montant

Poste 3270 - Contribution de l'EMVR : l'EMVR a décidé de payer aussi les charges sociales, ce qui a été fait de manière rétroactive pour tout 2019 ; cela change donc les écritures avec un ajout du compte 3270 à partir de l'exercice 2020-2021

Dépenses

Poste 4000 - Achat de matériel : Achats prévus en début d'année : tabouret de piano et de violoncelle pour la salle du Rionzi, matériel pour le cours de solfège à la salle du Jorat ; réhausseur de pédales pour le nouveau piano du Rionzi.

Poste 4100 - Estimation des écolages remboursés pour cause d'accident ou maladie avec certificat médical.

Poste 4410 - Participation événements EMVR : pas de camp de la même envergure que l'année passée.

Poste 6501 - photocopies : il y a dans ce poste d'une part les documents imprimés chez moi, ce qui a représenté cette année 41.00 ; et aussi les photocopies faites par les professeurs au Mottier A, et qui ont représenté une grosse somme l'année passée ; cela devrait être moins cette année.

Poste 6513 - Frais de port : une grande majorité des factures d'écolages vont être envoyées par courriel ; on espère que cela fonctionne ! d'où la diminution de la somme au budget.

Poste 6530 - Projet pour les portes ouvertes : création d'un conte (honoraires pour l'écriture du conte et présence lors des portes ouvertes).

Poste 8015 - Pertes sur débiteur : estimation à 800.00 ; cette année, c'était donc 660.00, dont 300.00 ont été perçus depuis.

Le budget donne donc un résultat (bénéfice) de 2450.65.

c. Adoption

Le budget est accepté à l'unanimité.

8. Election – démission au sein du comité

Nous avons reçu une démission au sein du comité : celle de Katérina Kabakli que le comité a accepté. Geneviève remercie Katérina en retraçant de tout le travail accompli pendant ses 10 années au sein du comité.

Nous devons trouver un professeur pour la remplacer. Monsieur Antonin Mello se présente au poste de membre du comité. Il est élu à l'unanimité. Le Comité est reconduit dans son intégralité.

9. Date de la prochaine Assemblée Générale

Le 6 octobre 2021. L'heure sera fixée ultérieurement.

10. Divers et propositions individuelles

Baptiste Fabureau déclare qu'un projet d'orchestre va avoir lieu sur le site de Savigny. Plus de 16 élèves du Mont sur Lausanne sur un total de 38 élèves en font partie. Le concert aura lieu le 22 octobre à 19h00 au Forum de Savigny. Les places sont limitées à 100. 2 places sont réservées pour les parents de chaque élève.

La séance est close à 20 :44.

Conclusion en musique -

Géraldine Seigneur de Bast, le 7 octobre 2020